

MÉTIERS DE L'INDUSTRIE

BAC PRO

TECHNICIEN EN RÉALISATION DE PRODUITS MÉCANIQUES

OPTION RÉALISATION ET SUIVI
DE PRODUCTIONS

EN APPRENTISSAGE



LE MÉTIER

Le titulaire du bac pro technicien en réalisation de produits mécaniques est capable de réaliser, régler, mettre en oeuvre des moyens de production, de contrôle et suivi des produits fabriqués en entreprise dans le secteur de la production ou d'outillage.

Il utilise des machines-outils caractéristiques du secteur dans lequel il travaille. Il est capable de s'intégrer dans des environnements de production ou de manutention automatisés, robotisés ou cobotisés. Ses compétences et ses certifications s'arrêtent là où commencent celles de la conduite et du pilotage des installations ou des lignes de production.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Réaliser, régler, mettre en oeuvre des moyens de production, de contrôle et suivi des produits fabriqués en entreprise dans le secteur de la production ou d'outillage.
- Utiliser des machines-outils caractéristiques du secteur.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Ajusteur monteur.
- Opérateur sur machine à commande numérique.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau équivalent ou supérieur.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage : Plusieurs semaines en centre de formation de septembre à juin, le reste en entreprise.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 700h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

Nom du certificateur : Éducation Nationale

Code RNCP : RNCP35697

Date d'enregistrement de la certification : 21/06/2021

SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du lycée Bernard Palissy - 17100 SAINTES
Tél. : 05.46.92.08.15

POURSUITE D'ÉTUDES

- Brevet de technicien supérieur.
- Formation complémentaire.

DÉLAIS D'ACCÈS

Date théorique de début de formation : septembre + possibilité d'intégration en cours d'année selon le parcours du candidat.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 10538€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2022-2023

Pas d'apprentis en 2022-2023

